



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

calcul

Question écrite n° 32307

## Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le débat entourant la réactualisation du barème de l'ISF. De nombreuses discussions à ce sujet ont occupé les débats concernant le budget 2004 mais les amendements proposant la réactualisation du barème de l'ISF ont tous été rejetés. Le barème reste donc inchangé, et cela depuis 1997, rendant applicable l'ISF sur des fortunes de plus en plus modestes compte tenu de l'inflation. En effet, malgré une augmentation de 4,5 % du nombre de redevables imposables entre 2002 et 2003, le produit de l'ISF a diminué à la même période de 7 %. Aussi, plusieurs de ces contribuables entrés automatiquement dans le barème de l'ISF l'ont été du seul fait de l'augmentation du prix de l'immobilier, au titre de leur résidence principale. Il souhaite donc connaître ses intentions pour corriger cette situation le plus rapidement possible afin que l'ISF ne frappe pas injustement le patrimoine immobilisé des familles qui, quelquefois, ne sont même pas en mesure de payer l'impôt sans aliéner le patrimoine.

## Texte de la réponse

La loi de finances pour 2004 ne comporte effectivement pas de dispositions ayant trait à la revalorisation du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune. En effet, compte tenu des fortes contraintes budgétaires actuelles, le Gouvernement a souhaité poursuivre l'effort mis sur l'allègement des prélèvements sur le travail pour favoriser l'initiative économique et l'emploi. Ainsi, dans le cadre de cette loi de finances, la priorité a été donnée pour les particuliers à la baisse de l'impôt sur le revenu et à la revalorisation du barème de la prime pour l'emploi. De même, les mesures relatives à l'impôt de solidarité sur la fortune adoptées dans le cadre de la loi du 1er août 2003 pour l'initiative économique visaient à corriger les aspects négatifs de cet impôt sur l'investissement et l'emploi.

## Données clés

**Auteur :** [M. Claude Goasguen](#)

**Circonscription :** Paris (14<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 32307

**Rubrique :** Impôt de solidarité sur la fortune

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 janvier 2004, page 430

**Réponse publiée le :** 20 juillet 2004, page 5522